



**Compte Rendu Réunion Comité des Citoyens  
Du samedi 15 mars 2025, 10h00 – La Passerelle**

**Étaient présents :** Philippe JOYEUX, Emmanuel PAULMIER, Axel VAUQUELIN, Philippe JACQUEMIN, Ludivine LEPLEUX, Emmanuel THIERRY, Joël HEURTEVENT, Sylvie RENARD.

**Étaient excusés :** Carole TASSUS, Natacha LACOURT, Guillaume TROCQUET, Eric COUTEY, Odile FOLTZ, Frédéric MOUCHEL.

**Invités Présents :** Thomas DESILE-LOPEZ, Perrine LEDANOIS, Christian VOSNIER, Frédéric DELAHAYE, Nicole METTHEZ, René GAGNANT

**Objet : Point avant plénière**

Dans le cadre avant plénière, le comité a souhaité convier les prochains nouveaux membres du comité à la réunion de préparation. La plénière du 22 mars prochain sera principalement consacrée à la mise en place du comité complété des nouveaux membres ; intervention de Monsieur le Maire, présentation, signature de la Charte par l'ensemble du Comité, point d'avancement des thèmes suivis par le comité.

Un tour de table de présentation est effectué avant l'intervention de l'association « Les Hommes fourmillent ». S'en suivront les différents thèmes abordés par le comité depuis deux ans ainsi qu'un retour sur les dernières réunions concernant l'aménagement du quartier de l'Europe pour le secteur Est ainsi que la réunion de concertation sur le projet d'aménagement du Parc du Vivier.

**Les Hommes fourmillent**

Association créée dans le cadre d'une vaste enquête de collecte sur l'ensemble des histoires avec le milieu du « bassin versant » (vallée + plateau de la Risle), les sources de la Risle. Les Hommes fourmilles partent à la rencontre des habitants avec des outils essentiellement sonores afin de recueillir « Toute la mémoire orale et populaire, tout ce qui fait ressentir des affects, en lien avec la Risle. ». L'association propose de trouver des temps d'échange avec le comité dans le cadre de la citoyenneté participative.

## Présentation des thèmes abordés depuis 2022

- **Amélioration de la mobilité douce dans la ville** ; augmentation des pistes cyclables (rue Jules Ferry, reste du projet en attente), mise en place d'abris à vélos, améliorer les accès handicapés (chaussée / trottoirs), vélo-bus.
- **Prévenir les incivilités** ; mise en place de distributeurs de sacs à déjections (test sur 10 emplacements), augmentation des poubelles (en attente).
- **Valoriser l'environnement naturel** ; renaturation du centre-ville, aménagement du Parc du Vivier.
- **Renforcer la culture/la citoyenneté participative** ; journée Pont-Autrement.

## Retour sur réunion prévisions d'aménagement du quartier de l'Europe

La destruction de deux barres d'immeubles est planifiée (?) laissant place à un vaste projet de refonte de cet espace ainsi que des espaces avoisinants. Des contraintes techniques amènent à un choix d'amélioration des aménagements urbains plus qu'à des constructions d'habitations.

Le cabinet d'architecture « Alice » a lancé une enquête citoyenne mettant en avant la richesse des différents pôles d'activités dans ce quartier.

Une grosse réflexion sur la circulation et le stationnement des transports scolaires s'est effectuée durant les échanges. Des solutions alternatives de plan de circulations ont été soumises.

## Réunions projets d'aménagement Parc du Vivier

Retour sur la *réunion du 13 mars* pour le Parc du Vivier, réunissant Mme Aurélie MARCHALOT, Julie MORIN, Anne-Laure MALBRANCHE, Maryline LOUVEL, Philippe JOYEUX, Philippe JACQUEMIN, Joël HEURTEVENT, Frédéric MOUCHEL, Françoise METOT, Sylvie RENARD

Après une visite collective du site, Aurélie MARCHALOT nous évoque les obligations environnementales à respecter, elle nous conseille sur les axes de travail à privilégier ;

- ➔ La modification des pratiques amène à une nouvelle façon de travailler les espaces verts,
- ➔ Respecter la zone du périmètre de la zone humide non modifiable pour tout aménagement,
- ➔ Préserver l'accès à la zone aquatique (accès mare),
- ➔ Le cours d'eau peut sortir de son lit, garder une zone fluctuante minimum de 2 mètres autour du plan d'eau et de la rivière,
- ➔ Privilégier ; les aménagements naturels, « le réutilisé », le modulaire,
- ➔ Respecter les espaces entre les aménagements,
- ➔ Planter un ou deux arbres majestueux pour des zones ombragées sur les espaces non couverts par des plantations,
- ➔ Pas de restriction pour la réalisation d'une agora.

Des exemples de vanneries sauvages ont été présentées par Mme LOUVEL type « Jardins suspendus au Havre ». Se rapprocher de Lucile FOURTIER dans ce domaine.

Une demande de réunion avec Monsieur TONDEUR, Céline (?) ainsi l'agent d'entretien des espaces verts est proposé pour la suite de ce projet. L'objectif souhaité par le comité est la validation ainsi que le lancement du projet avant fin 2025, fin des travaux pour l'été 2026. Dates à définir par la mairie suivant validation ou pas du projet par les élus et disponibilité des agents.

Une réflexion est en cours par la mairie sur la charge de pilotage du projet.

De son côté le comité s'engage à proposer un plan d'aménagement paysager, l'appel à un « projeteur » est privilégié par le comité, moins onéreux qu'un bureau d'étude. Le comité propose de faire réaliser 3 devis par des entreprises d'aménagements paysagers. La coordination des travaux sera effectuée en collaboration entre l'entreprise mandatée et la marie.

### ODJ plénière

Le comité souhaite disposer de 30 minutes pour un point d'avancement sur ;

- La mobilité
- La renaturation,
- Le Parc du Vivier
- La sécurité ; augmentation de la visibilité des passages piétons et autres marquages usés par le temps et/ou mal éclairés, incohérence des panneaux de vitesse en ville, détérioration des panneaux, éclairage public.

La continuité de la journée Pont-Autrement fera l'objet d'un échange plus avancé avec les nouveaux membres, lors de la prochaine réunion.

Le/la ou les volontaire(s)( au rôle de rapporteur pourront commencer à se faire connaître lors de la plénière, la validation sera effectuée à la prochaine réunion du comité pour les membres n'ayant pas pu être présents le 22 mars.

Après un dernier tour de table, il est évoqué l'inquiétude et l'incompréhension sur la minéralisation d'une nouvelle zone de parking en centre-ville au détriment d'un espace vert arboré. Ce projet semble à contre-courant des préconisations sur la préservation des zones humides et de leurs alentours ainsi que du plan de renaturation de la ville.

La réunion du 15/03 est levée à 12h00

*Pour le comité, Sylvie RENARD*